

CHAMPIONNAT DU MONDE 2017 DE LA CLASSE 420
26 décembre au 3 janvier 2017
Freemantle Sailing Club, Perth, Australie

SELECTION DES EQUIPAGES

- 1) La sélection des équipages de la délégation française a été conforme au Règlement de Sélection (RS) émis par UNIQUA France le 10/09/2017, en particulier :
- L'épreuve nationale de sélection s'est déroulée à La Rochelle (SR Rochelaises) du 31 octobre au 4 novembre 2017.
 - La composition du Comité de Sélection et les critères applicables pour d'éventuelles dérogations (articles 3.1 et 3.3 du RS) ont été portés à la connaissance des équipages candidats par affichage le 01/11/2017, avant le début des courses de l'épreuve de sélection
- 2) Le Comité de Sélection s'est réuni le 04 novembre 2017 pour valider la liste des équipages français sélectionnés.
- Après avoir pris connaissance des candidatures reçues dans les délais prévus dans le RS (article 3.2) pour les trois catégories du Championnat du Monde (masculin/mixte, féminine, U17) et après avoir pris connaissance du classement général définitif de l'épreuve, le Comité de Sélection a décidé :
- de confirmer la sélection des 4 premiers équipages de l'épreuve candidats en catégorie masculin et mixte, par application strict du RS (article 3.4) :

MM1	PERON-PHILIPPE	TRISTAN	USAM BREST
	LARNICOL	YVON	CVL ABERWRACH
MM2	KAMPMAN	JESSIE	SR ANTIBES
	MAS	VICTOR	SR ANTIBES
MM3	ANDRE	THOMAS	USAM BREST
	BARADAT	JUSTIN	USAM BREST
MM4	COUSIN	PAUL	CV St AUBIN les ELBEUFS
	WILLIOT	PIERRE	CV St QUENTIN

- de confirmer la sélection des 2 premiers équipages féminins de l'épreuve candidats en catégorie féminine, par application stricte du RS (article 3.4) :

F1	OLIVE	CLARA	YM MAUGIO CARNON
	MARIANI	SOLENZA	YM MAUGIO CARNON
F2	BILLY	MARGAUX	CVL ABERWRACH
	COUTARD	KENZA	CV St AUBIN les ELBEUFS

Le Comité de Sélection a en suite constaté que :

- le premier équipage candidat en U17 était classé au-delà de la 15^{ème} place, laissant une place vacante
- le troisième équipage féminin candidat était classé au-delà des 25% des classés (soit de la 15^{ème} place), laissant une place vacante.

Le Comité de sélection a ensuite décidé d'appliquer les critères de dérogation préalablement définis. Les deux places vacantes ont été attribuées dans l'ordre du classement général de l'épreuve de sélection, sans distinction de catégorie, aux deux premiers équipages du classement général ayant candidatés à la sélection et non sélectionnés par application strict du règlement sportif :

DER1	LE CLECH	HUGO	USAM BREST
	LE BRIS	ZACHARY	USAM BREST
DER2	TALLIEU GUEYDAN	GAULTIER	CN LA TREMBLADE
	BALANGER	ENZO	CN LA TREMBLADE

Pour le Comité de Sélection,
Le 05 novembre 2017,
Le Président de la Classe « 420 », Christian BERHAULT



Composition du Comité de Sélection

Christian Berhault : Président de la Classe Uniqua France 420
Philippe Boudgourd : Représentant de la DTN de la FFVoile
Xavier Brotschi : Représentant des entraîneurs (élu par les entraîneurs présents à La Rochelle)